

# Association Culturelle Saint Clair

## 3. COTISATION 2023

**L'adhésion est UNIQUE** pour :

- participer aux « *balades du petit patrimoine* »,
- s'inscrire à la manifestation artistique « *Artistes en Mai* » en tant qu'artiste,
- bénéficier d'un tarif préférentiel sur les sorties et manifestations payantes,
- soutenir l'association.

Lors de la dernière Assemblée générale de Janvier 2022 et sur proposition du CA, les tarifs des cotisations ont été augmentés, sauf pour les étudiants.

**Pour 2023, le CA propose le maintien des tarifs en vigueur :**

- Individuel : 22€
- 65 ans : 15€
- Etudiant : 10€

La présidente  
Y. Guiloineau